

Demande de boîtes aux lettres au syndic

Par lolokhap, le 17/12/2014 à 16:22

Bonjour,

Je suis propriétaire depuis peu dans une copropriété de 4 copropriétaires gérée par un syndic bénévole.

Cette acquisition s'est faite sous le nom d'une SCI.

Je possède 3 lots :

- 1 magasin
- 1 réserve
- 1 cave

Le magasin est loué depuis des années et j'utilise la réserve et la cave pour mon usage personnel.

La porte d'entrée principale de l'immeuble comporte 3 emplacements pour les boîtes aux lettres qui appartiennent aux 3 autres copropriétaires qui possèdent chacun une habitation. Le magasin reçoit le courrier sous la porte du magasin mais ne possède pas de boîte aux lettres.

Pour dégrossir, seuls les habitants de l'immeuble possède une boîte aux lettres.

Ma question est de savoir si j'ai droit à une boîte aux lettres pour la SCI avec laquelle j'ai acheté le bien.

Si oui, comment formuler cette demande auprès du syndic qui doit réunir une AG prochainement ?

Autre détail qui peut avoir son importance, si j'ai droit à une boîte aux lettres sur cette porte, il faudra faire appel à un menuisier car la porte est en bois et il n'y a que 3 fentes.

Merci d'avance pour votre aide.

Par moisse, le 17/12/2014 à 16:58

Bonsoir,

Vous avez droit à une boite aux lettre....au magasin.

Si vous en voulez une, pour des raisons que vous avez déjà exposé ailleurs, il faudra l'accord de la copropriété pour aménager, à vos frais la porte d'entrée.